





EXPLORATEURS







Au **16 AOÛT** Admission **65\$**/SEMAINE

Activités

- ✓ Vélo de montagne
- Valcartier
- Cueillette de fruits
- ✓ Nuit de camping
- ✓ et bien d'autres....

Inscription

15 avril à 12 h



LES EXPLORATEURS

Le camp est réservé aux jeunes âgés de **5 à 12 ans** (*l'enfant doit être âgé de 5 ans au 30 septembre 2024*). Prenez note qu'il n'y aura pas de camp ados cet été et que le camp de jour accueille maintenant les jeunes de 5 à 12 ans.

Le camp de jour régulier se tiendra du 2 juillet au 9 août. Vous aurez la possibilité d'inscrire votre enfant à une semaine supplémentaire du 12 au 16 août. Cette dernière semaine sera sous la forme de service de garde. Le nombre de places sera limité à 60 enfants.

Informations importantes



Horaire du camp : 9 h à 16 h

Horaire service de garde : 7 h 30 à 9 h puis 16 h à 17 h 30 (offert)

<u>Lors d'une sortie</u>, le départ se fait à 9 h 10 dans le stationnement du chalet principal du Camping du Mont-Sainte-Anne. Il est important d'être à l'heure, sinon l'autobus partira sans votre enfant.



Lieu : le camp de jour aura lieu au Camping du Mont-Sainte-Anne situé au 300, rang Saint-Julien. Pour les résidents de Saint-Tite-des-Caps le service de garde aura lieu au Parc des loisirs (269-A, avenue Royale).



Tarif unique entente Saint-Ferréol-les-Neiges / Saint-Tite-des-Caps

Coûts

\$	ler enfant	2eme enfant	3eme enfant	Non-résident par enfant ler/2eme/3eme
5 jours/semaine Tarif à la semaine	65 \$	60 \$	55 \$	72 \$ / 67 \$ / 62 \$
Service de garde matin et soir	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Inscription Qidigo

Date de début des inscriptions pour les résidents de l'entente intermunicipale : 15 avril à 12 h

Début des inscriptions pour les non-résidents : 29 avril à 12 h

Fin des inscriptions pour tous : 5 mai à 00 h 00



Formulaire à compléter

Il est important que les formulaires de vos enfants soient complétés et à jour. Les renseignements concernant votre enfant seront remis à l'animateur qui s'en occupe, il est donc primordial pour le bien-être et la sécurité de vos enfants que tout soit conforme et à jour.

Demande d'accompagnement

Tous les parents/tuteurs qui ont besoin de faire accompagner leur enfant doivent obligatoirement compléter le formulaire de demande d'accompagnement et d'évaluation des besoins de l'enfant avant le **15 avril** 2024. Les places sont déterminées en fonction du nombre d'accompagnateurs/accompagnatrices que la Municipalité de Saint-Ferréolles-Neiges aura réussi à recruter. Les demandes seront comblées par ordre de date de réception des formulaires (premier arrivé, premier servi).



Relevé 24



Le R24 sera envoyé à la personne en charge de l'enfant et qui a procédé à l'inscription. Pour recevoir le R24, vous devez indiquer numéro d'assurance sociale de la personne en charge de l'enfant. Vous pouvez l'indiquer dans votre compte Qidigo (onglet Factures, puis Relevé 24).

Transport de Saint-Tite-des-Caps



Résidents de Saint-Tite-des-Caps: un autobus fera la navette pour amener les enfants du parc des loisirs de Saint-Tite-des-Caps jusqu'au site principal du camp pour les 6 semaines de camp de jour (du 2 juillet au 9 août). <u>Départ de l'autobus vers 8 h 15 le matin et retour vers 16 h 20 le soir.</u> Merci de prévoir d'arriver quelques minutes avant.

Pour la semaine de garde du 12 au 16 août, une navette entre Saint-Tite-des-Caps et Saint-Ferréolles-Neiges pourrait être organisée s'il y a assez de participants (des frais supplémentaires s'appliqueront à hauteur de 50 \$ par enfant pour la semaine).

Équipe des responsables



Gabrielle Leclerc

Coordonatrice des loisirs



Mégane Pichette

Responsable administrative



Marjorie Lachance

Responsable vie du camp

Pour joindre les animateurs ou l'équipe des responsables pendant le camp 418-520-1810 (numéro non actif hors période de camp) Courriel : camp_explorateurs@hotmail.ca

> Pour joindre Gabrielle Leclerc, coordonatrice des loisirs 418-826-2253 poste 112

> > Courriel: gabrielle.leclerc@sflneiges.com

Calendrier du camp 2024

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
SEMAINE 1	Pas de CAMP, ¹ Férié Fête du CANADA	2 Journée d'accueil	3	Cueillette de fraises et Baie de Beauport	Journée ⁵ thématique ainés
SEMAINE 2	8 AM : Option vélo	9 AM : Option vélo	Camp de magie	AM : Option vélo	Journée thématique des métiers ©Saint-Tite-des-Caps
SEMAINE 3	15 AM : Option vélo	16 AM : Option vélo	Village Vacances Valcartier	AM : Option vélo 18	Journée ¹⁹ thématique Mario Bross
SEMAINE 4	22 AM : Option vélo	23 AM : Option vélo	POPBLOC POPBLOC	AM : Option vélo ²⁵ Nuit de camping	26 CONGĖ
SEMAINE 5	29 AM : Option vélo	30 AM : Option vélo	Cinéma & Domaine Maizeret	AM : Option vélo	Journée ² thématique bal masqué
SEMAINE 6	AM : Option vélo	6 AM : Option vélo	7 Sciences en folies	AM : Option vélo Jeux gonflables & Soirée festive	9 Dernière journée de camp de jour
SEMAINE 7	12 Semo	13 nine de service de	¹⁴ garde animée - Limi	15 ite de place : 60 enf	16 Fants



Option vélo de montagne



L'option vélo est disponible pendant 5 semaines du **8 juillet au 8 août 2024**, les lundis, mardis et jeudis matin de **9 h 15 à 11 h 30** (accueil à partir de 9 h 15, séparation des groupes, départ vers 9 h 30), les jeunes pourront pédaler sur les sentiers du MSA accompagnés d'une belle gang de moniteurs.

Les groupes seront constitués en fonction de l'âge et du niveau d'habileté du jeune.

Les critères d'admissibilité

- Être âgé de 5 ans au 30 septembre 2024
- Vélo de 16 pouces ou plus sans l'aide de petites roues
- Être capable de démarrer et de s'arrêter seul
- Être capable de rouler au minimum 3 km
- Avoir un abonnement de saison donnant accès aux sentiers du MSA*

Au programme

formations techniques, chasses au trésor, vélo, jeux d'habileté, etc

Gestion des vélos

Pour les parents qui ne peuvent pas venir chercher les vélos à 11 h 30, un chapiteau sera prévu dans le stationnement du chalet principal pour les laisser sur place. À noter que ce chapiteau n'est ni fermé, ni surveillé en journée et/ou le soir. La municipalité se dégage de toute responsabilité en cas de bris ou de vol.

*Bon à savoir

Tout jeune inscrit à l'option vélo a le droit à une passe d'accès aux sentiers gratuitement. Pour vous la procurer, présentez-vous au service à la clientèle de la station du Mont Sainte-Anne avec une preuve d'inscription. Votre enfant devra obligatoirement avoir sa passe sur lui ou accrochée à son vélo pour pratiquer.







Camp vélo de montagne

Date: À définir Âge : 9-15 ans

Horaires : 9 h à 16 h

Lieu : Chalet du fondeur - MSA

INFORMATIONS

En raison de la pénurie de main d'œuvre, nous n'avons actuellement aucun responsable de Camp vélo. Soyez assurés que nous travaillons dur pour trouver la personne idéale et compétente.

La municipalité sera contrainte d'annuler le camp vélo si nous ne trouvons pas le profil adéquat avant fin avril.





TARIF

À venir



Journée type au camp de jour

9:00 /	9:20	Accueil et rassemblement	
9:20 /	9:45	Présences , crème solaire , collation	
9:45 / 1	10:45	Bloc 1	
10:45 /	11:45	Bloc 2	
11:45 /	12:15	Repas du midi	
12:15 / 1	12:30	Crème solaire	
12:30 /	13:30	Bloc 3	
13:30 /	14:30	Bloc 4	
14:30 /	14:45	Collation	
14:45 /	15:45	Bloc 5	
15:45 /	16:00	Rassemblement de fin de journée	





Tenue Vestimentaire



Afin de profiter au maximum des activités prévues, votre enfant doit porter:

- Vêtements appropriés selon la température (ex.: imperméable en cas de pluie)
- Vêtements de rechange en cas d'accident ou de changement soudain de température (surtout une veste)
- Tenue sportive, pantalon court ou short (si jupe, mettre un short en dessous)
- Un chandail assez long, cachant suffisamment les épaules et le ventre
- Une casquette ou un chapeau
- Des espadrilles (souliers fermés qui permettent de courir facilement).
- Éviter le port de bijoux par mesure de sécurité ou risque de perte ou de vol.

Enfant malade ou blessé



Si votre enfant se blesse ou est malade durant les heures de camp, l'animateur tentera de vous joindre afin que vous puissiez venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais.

Il est alors important que les numéros de cellulaire notés sur le formulaire d'inscription soient à jour. En cas d'accident grave et si nous ne pouvons pas vous joindre, nous pourrions faire appel aux services d'urgence afin de mettre en sécurité votre enfant et le reste du groupe.

Prise de médicaments



Vous avez la responsabilité d'avertir la direction ainsi que les animateurs du camp si l'état de santé de votre enfant nécessite des attentions ou des précautions particulières, soit en le mentionnant sur le formulaire d'inscription ou en communiquant directement avec eux.

Si votre enfant doit prendre des médicaments pendant les horaires du camp, il est important de bien noter toutes les informations dans le formulaire d'inscription. Si votre enfant est allergique et qu'il a recours à un auto-injecteur EpiPen, il est indispensable de le mentionner dans le formulaire d'inscription. De plus, il est important de mentionner si l'enfant doit l'avoir avec lui, s'il le laisse dans son sac ou s'il le confie à la direction qui a un endroit prévu pour les médicaments.

Contenu suggéré du sac à dos



- Casquette ou chapeau
- Crème solaire hydrofuge idéalement en spray (1 par enfant et non 1 par famille)
- · Bouteille d'eau
- Lunch complet et nutritif avec un sac réfrigérant «ice pack»
- Deux collations
- Lotion anti-moustique
- Vêtements de rechange
- Vêtements chauds
- Étui avec ciseaux et crayons de couleur
- Serviette et maillot de bain
- Vêtement de flottaison ou ballon dorsal (si vous souhaitez utiliser les vôtres)
- * Veuillez bien identifier les vêtements et les accessoires au nom de votre enfant.
- **Il est important que votre enfant n'apporte aucun jouet ou matériel de la maison. Cela évite les conflits et les malentendus. Il n'y a aucun événement où votre enfant devra apporter un objet de la maison.

Contenu boite à lunch



Tous les jours, votre enfant doit avoir un repas froid ou chaud (dans un thermos) nutritif et complet. Il n'y a aucun four micro-ondes mis à notre disposition sur le site. Une bouteille d'eau et deux collations (santé) devraient être placées dans la boîte à lunch. Comme aucun réfrigérateur n'est à notre disposition, nous vous suggérons d'insérer un sac réfrigérant «ice pack» dans la boîte à lunch ou de congeler les jus et l'eau à l'avance. Il est bien d'éviter tout aliment allergène tel que les noix et les arachides.

Mesures disciplinaires

Afin de passer un été mémorable, les enfants ont un code de vie à suivre. S'ils ne le respectent pas, ils recevront :

- 1. Un avertissement papier pour les parents de la part de l'animateur via le sac ou la boîte à lunch.
- 2. Après le troisième avertissement papier, un premier avis officiel est alors envoyé à la maison. Il est important d'en prendre connaissance et de nous le retourner avec votre signature.
- 3. Après trois avis envoyés à la maison, votre enfant sera retiré du camp.

Afin d'éviter cette situation, il est important de rappeler à votre enfant les règles à respecter. La direction du camp se réserve le droit de retirer un enfant définitivement et sans délai si la situation l'exige. Voici spécifiquement des comportements qui seraient susceptibles de provoquer un renvoi instantané: violence, impolitesse répétée, langage vulgaire ou inacceptable, lancement d'objets, morsure, bris volontaire de matériel, refus d'obéir aux consignes, objets interdits.